

Distr.
GENERALE

CAT/C/SR.88-103/Corrigendum
17 août 1992

Original : FRANCAIS

COMITE CONTRE LA TORTURE

Septième session

COMPTE RENDUS ANALYTIQUES DES 88ème A 103ème SEANCES
tenues au Palais des Nations, à Genève,
du 11 au 21 novembre 1991

Rectificatif

On trouvera dans le présent document les rectifications applicables au texte français qui ont été apportées par les participants et le Secrétariat aux comptes rendus analytiques des séances publiques tenues par le Comité contre la torture à sa septième session (CAT/C/SR.88, 89, 90/Add.1 à 97, 98, 99, 101, 102 et 103).

Le Comité contre la torture a également tenu 5 séances privées dont les comptes rendus analytiques (CAT/C/SR.88/Add.1, 90, 97/Add.1, 100 et 101/Add.1) ont fait l'objet d'une distribution restreinte et pour lesquels aucune rectification n'a été apportée.

Les comptes rendus analytiques des séances de la septième session du Comité contre la torture seront tenus pour définitifs dès la publication du présent rectificatif.

88ème séance

Page 11, deuxième à quatrième lignes

Remplacer le texte par ce qui suit :

un point important. Le Comité contre la torture agit seulement sur la base des renseignements contenus dans les rapports qui lui sont soumis ou conformément à l'article 20.

91ème séance

Paragraphe 4, neuvième ligne

Au lieu de pays lire Royaume-Uni

Paragraphe 7, cinquième ligne

Au lieu de adoption lire entrée en vigueur

Paragraphe 8, huitième ligne

Après avril lire 1991. Ils renforcent l'arsenal pour

Paragraphe 10

Troisième ligne : avant fin 1994 insérer dès la

Sixième ligne : au lieu de que devront fournir lire auquel devront aspirer

Paragraphe 41, quatrième à sixième lignes

Remplacer le texte par ce qui suit :

britannique au printemps 1990. Puisque le rapport sera confidentiel, à moins que les autorités du Royaume-Uni ne décident de le publier, il ne prendra pas part au débat actuel. Cependant, il espère que les autorités du Royaume-Uni le publieront.

92ème séance

Paragraphe 3, première ligne

Au lieu de reprennent et développent le lire fournissent une défense qui prend pour référence les sanctions légitimes faites au

Paragraphe 4, quatrième et cinquième lignes

Au lieu de aux concepts du droit anglais lire des règles du Royaume-Uni

Paragraphe 5, première ligne

Au lieu de s'agit lire y a

Paragraphe 9

Quatrième ligne : au lieu de No 2 lire (No 2)

Cinquième ligne : après parents insérer d'enfants payant les frais d'inscription

Paragraphe 11, neuvième et dixième lignes

Supprimer Il a également le droit de prendre des décisions d'exclusion (par. 22 du rapport).

Paragraphe 14, cinquième ligne

Après déposition insérer écrite

Page 5, première et deuxième lignes

Remplacer le texte par ce qui suit :

interrogé par la défense. On imagine difficilement qu'une personne puisse être condamnée sur la seule base d'un témoignage, qui répète une déposition obtenue par contrainte.

Paragraphe 15, huitième et neuvième lignes

Remplacer le texte par ce qui suit :

de ne pas poursuivre, c'est aux autorités militaires de le faire.

Paragraphe 17

Remplacer le texte par ce qui suit :

17. M. MORRIS (Royaume-Uni), donnant quelques précisions sur les paragraphes 25 et 26 du rapport relatifs à la question de l'immigration, dit qu'ils ont pour objet de transmettre l'acceptation par le Royaume-Uni selon laquelle les obligations découlant de la Convention relative au statut des réfugiés et de la Convention contre la torture sont applicables de manière tout à fait distincte. Il s'ensuit que le Royaume-Uni est conscient de ses obligations aux termes de la Convention contre la torture et qu'il ne prendra pas le risque de violer la disposition relative au retour contenue à l'article 3. Des autorisations exceptionnelles de demeurer sur le territoire existent pour protéger toutes les personnes dans un cadre humanitaire, par exemple lorsque le départ forcé n'est pas jugé raisonnable ou possible.

Paragraphe 18

Première ligne : au lieu de M. Caffarey lire M. CAFFAREY (Royaume-Uni)

Sixième ligne : avant ces recommandations insérer quelques-unes de

Neuvième ligne : au lieu de les recommandations lire la plupart des recommandations

Dixième ligne : au lieu de préconise lire propose

Onzième ligne : au lieu de Ces réformes devraient aider lire Il est à souhaiter que ces réformes aideront

Paragraphe 19

Page 5, huitième ligne : au lieu de britanniques lire anglaises et galloises

Page 6, quatrième et cinquième lignes : supprimer la dernière phrase

Paragraphe 20, deuxième ligne

Au lieu de peuvent consulter lire consultent, si nécessaire,

Paragraphe 22, deuxième ligne

Après graves insérer , qui nécessitent une aide extérieure,

Paragraphe 23

Première ligne : au lieu de articles lire paragraphes

Cinquième ligne : après garde. insérer En outre, tous les professionnels de la santé - qu'ils soient ou non en contact avec les détenus - doivent se conformer aux mêmes principes éthiques et à la même surveillance professionnelle.

Sixième et septième lignes : après santé, remplacer le texte par : attire l'attention sur le fait qu'ils doivent à tout moment se conformer aux Principes d'éthique médicale applicables au rôle du personnel de santé, en particulier des médecins, dans la protection des prisonniers et des détenus contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. M. Caffarey

Dixième ligne : au lieu de correspondent bien aux lire reflètent bien les

Paragraphe 29

Troisième ligne : au lieu de limités du fait même qu'il lire soumis à une supervision légale parce que dans la plupart des cas il

Septième et huitième lignes : au lieu de ou des membres des forces armées lire qui exercent en vertu d'une autorité statutaire distincte

Neuvième et dixième lignes : supprimer les tirets

Paragraphe 30

Page 7, huitième ligne : au lieu de initiale lire maximum

Page 7, neuvième ligne : après officier insérer en uniforme avec au moins le rang d'inspecteur

Page 8, troisième ligne : après retardé insérer au maximum

Page 8, sixième ligne : au lieu de guide lire publication

Paragraphe 31, dixième ligne

Après immédiatement insérer et, en outre, la possibilité de voir un médecin chaque jour à heure fixe doit être offerte

Paragraphe 32, deuxième à cinquième lignes

Remplacer le texte par ce qui suit :

interrogatoires. Le gouvernement ne s'y oppose pas, bien qu'il ne soit pas totalement convaincu que dans les circonstances particulières de l'Irlande du Nord l'introduction de ces enregistrements ne perturberait pas la procédure d'interrogatoire

Paragraphe 33

Remplacer le texte par ce qui suit :

33. L'exercice du droit à la présence d'un avocat et à informer quelqu'un de la garde à vue d'une personne par la police ne doit en aucun cas être retardé de plus de 48 heures. Ce délai ne peut être prolongé que sur autorisation d'un officier de police ayant au moins le rang de commissaire et la personne détenue doit en être informée par écrit.

Paragraphe 35, première ligne

Après traits insérer probablement importants

Paragraphe 36, quatrième ligne

Au lieu de Toute plainte est adressée lire Un conseil indépendant de visiteurs a accès à tous les détenus sans restriction et peut transmettre toute plainte grave

Paragraphe 41, cinquième ligne

Après peut décider insérer , dans tous les cas,

Page 11, paragraphe 44, dernière ligne

Après disciplinaires insérer , selon que de besoin

Paragraphe 45, troisième ligne et suivantes

Remplacer le texte par ce qui suit :

l'Irlande du Nord n'en est pas moins un Etat de droit. Les autorités ne sont pas au-dessus de la loi et sont totalement soumises à un examen complet et ouvert. Des garanties accompagnent tous nouveaux pouvoirs. Une indemnisation peut être accordée à une victime de traitement inhumain ou dégradant, même dans le cas où il n'y a pas eu de procédure disciplinaire ou, s'il y en a eu, dans le cas où l'on est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait pas faute. Ceci est possible grâce aux différentes normes qui, en matière de preuve, s'appliquent dans les procédures disciplinaires ou civiles. Il est également significatif que la Commission indépendante chargée d'examiner les plaintes relatives à la police en Irlande du Nord peut commencer une enquête spontanément, de sa propre autorité, sans avoir à attendre une plainte déterminée. En règle générale, ce n'est pas le cas au Royaume-Uni que des accusations soient portées à l'encontre d'officiers de police seulement après réception d'une plainte d'un membre du public. Bien au contraire, la majorité des plaintes trouvent leur origine dans l'administration des forces de police elles-mêmes.

Paragraphe 46, quatrième ligne

Au lieu de 75 500 lire 7 500

Page 14

Le paragraphe 71 ne doit pas être numéroté; en conséquence, le paragraphe 72 doit être renuméroté 71.

96ème séance

Paragraphe 2, première ligne

Le nom de l'orateur doit se lire M. BURNS

Paragraphe 4 à 6 et 8 et 9

Le nom de l'orateur doit se lire M. Burns

Paragraphe 23, troisième ligne et suivantes

Remplacer le texte par ce qui suit :

préparer des questions aussi précises. Il conçoit que le système fédéral australien soit parfois difficile à comprendre pour ceux qui n'y sont pas familiers.

Paragraphe 24

Remplacer le texte par ce qui suit :

24. En réponse au Président qui a demandé une brève description de la division des pouvoirs entre le gouvernement central et le gouvernement fédéral en ce qui concerne l'acceptation par l'Australie des obligations internationales, M. Walker dit que, en vertu de la Constitution, le gouvernement fédéral peut, après avoir ratifié un instrument international, promulguer une loi pour en rendre les dispositions exécutoires au niveau fédéral. Cette loi fédérale est alors mise en oeuvre par les tribunaux et a la priorité sur les lois contradictoires de l'Etat et des territoires. Cette procédure, suivie en quelques occasions, n'est cependant pas la préférée, en particulier lorsqu'il s'agit d'instruments relatifs aux droits de l'homme, car elle présente un certain nombre d'inconvénients politiques et pratiques. En général, les Etats et les territoires jouissent d'une autonomie législative; c'est pourquoi ils préfèrent, et c'est compréhensible, que le gouvernement fédéral n'adopte pas de lois dans des domaines situés principalement dans le cadre de leurs compétences. Dans la pratique, deux types de législation différents peuvent alors être appliqués et cela peut prêter à confusion. En conséquence, le gouvernement fédéral utilise fréquemment une autre méthode, plus longue mais aussi efficace. Selon cette méthode, avant d'adhérer à la Convention contre la torture, le gouvernement fédéral a consulté les autorités des différents Etats et territoires autonomes pour s'assurer que leur législation permettait à l'Australie de respecter la Convention. Ces lois ne reprennent pas toutes les termes exacts de la Convention, mais leur but est de prévenir la torture. Si des lacunes subsistent, l'Etat intéressé est tenu de modifier sa législation en conséquence. Cette procédure prend du temps, ce qui explique que parfois le gouvernement fédéral soit lent à devenir partie aux instruments internationaux, mais elle permet d'affirmer, au nom de tous les responsables de l'application des lois dans l'ensemble du territoire australien, que toutes les juridictions appliquent totalement les dispositions de la Convention.

Paragraphe 25, quatrième ligne

Au lieu de que les divergences ne portent que sur lire qu'elle ne le fait que pour

Paragraphe 26, sixième ligne

Après infligés. ajouter une nouvelle phrase qui se lit comme suit :

C'est ce que pense personnellement M. Broome, qui demandera une réponse officielle.

Paragraphe 27, cinquième ligne et suivantes

Après humanitaires. remplacer le texte par ce qui suit :

En prenant une telle décision, il est conseillé par un comité composé de fonctionnaires du Ministère de la justice, du Ministère de l'immigration et du Ministère des affaires étrangères, ainsi que d'un représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Paragraphe 29

Remplacer le texte par ce qui suit :

29. M. WALKER (Australie), se référant à la question de savoir si l'Australie prétend à une juridiction universelle, dit que la loi de 1988 sur les crimes (torture) s'appliquent spécifiquement aux personnes en Australie qui ont commis une infraction à la loi en dehors du territoire australien. En général, toutefois, le Parlement australien ne prétend pas donner d'effet extraterritorial à ses lois; mais, quand il le fait, cela est clair aux yeux de la loi.

Paragraphe 32

Troisième à cinquième lignes : après devoirs. remplacer le texte par ce qui suit :

En réponse à la question concernant les traitements par électrochocs (distincts de l'usage des électrochocs légers dans le traitement de l'aversion), il lui semble qu'ils ne sont plus utilisés; il pense être en mesure de le

Dixième ligne : après patient, insérer mais sous la condition d'un examen légal,

Paragraphe 34, troisième ligne

Au lieu de la médecine des migrants lire les programmes médicaux pour immigrants en Australie

Paragraphe 37, quatrième à sixième lignes

Remplacer le texte par ce qui suit :

mesure de fournir des statistiques concernant les plaintes portées contre la police en 1989-1990 (quelques-unes d'entre elles, mais en aucun cas toutes ces plaintes, portent sur les mauvais traitements des détenus). Le fait que, dans un nombre significatif de cas, la plainte a été maintenue indique qu'elles ont fait l'objet d'un examen sérieux.

Paragraphe 38, deuxième ligne

Après garde à vue insérer sans un ordre du tribunal

Paragraphe 39

Remplacer le texte par ce qui suit :

39. M. WALKER (Australie) informe M. Perlas que le délit de torture n'est pas spécifiquement défini dans la plupart des lois australiennes pertinentes et que les auteurs du rapport (CAT/C/9/Add.8) ont essayé de donner des exemples du système australien sans chercher à être exhaustifs.

Paragraphe 41, troisième ligne

Au lieu de M. Walker lire M. Broome

Paragraphe 42, première ligne

Au lieu de M. BROOME (Australie) lire M. Broome

Paragraphe 45, septième ligne

Au lieu de M. Walker ne voit pas lire Les autorités australiennes, après avoir tenu des consultations intensives, ne voient pas

Paragraphe 46, première à cinquième lignes

Remplacer le texte par ce qui suit :

46. Quant à la question de la commission d'enquête sur les conditions de détention des aborigènes australiens, on fait sans doute référence à la Royal Commission on Aboriginal Death in Custody, qui s'est acquittée très extensivement de son mandat. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des Etats ont commencé à prendre des mesures en application des recommandations de cette commission, dont quelques-unes ont trait aux conditions de détention.

Paragraphe 47

Deuxième ligne : au lieu de la législation australienne lire les lois australiennes

Cinquième ligne : au lieu de la législation lire les lois

Page 9, sixième ligne : remplacer le texte par ce qui suit :

les lois de chaque Etat sont conformes aux obligations découlant des

Paragraphe 48

Neuvième ligne : après constituent insérer aussi

Dixième ligne : après législation insérer pénale

Paragraphe 49

Huitième à dixième lignes : remplacer le texte par ce qui suit :

la Commission s'efforcera de régler l'affaire entre le défendeur et le plaignant. Si le caractère du délit justifie

Treizième ligne : au lieu de sa législation lire la législation

Paragraphe 50

Première ligne : au lieu de Rappelant lire Répondant à la question concernant

Huitième ligne : supprimer et aux droits de l'enfant

Onzième et douzième lignes : au lieu de du droit des Etats et du droit fédéral lire de l'administration des lois

Paragraphe 51, deuxième à cinquième lignes

Après déclare que remplacer le texte par ce qui suit :

la législation pénale australienne exige qu'une personne ne réponde qu'aux accusations spécifiques pour lesquelles elle se trouve devant la cour pénale. Toutefois, le système est discrétionnaire pour permettre aux autorités qui engagent des poursuites de formuler l'accusation en se référant aux délits établis par la loi et en tenant compte des circonstances du délit présumé. Pour décider de la peine, le juge peut prendre en considération ces circonstances ainsi que d'autres facteurs comme la gravité du délit et les antécédents criminels de l'accusé. Ce système autorise également le

Paragraphe 52, quatrième à sixième lignes

Remplacer le texte par ce qui suit :

également inscrit dans certaines lois. La loi de 1900 sur les crimes n'est pas anachronique car elle est régulièrement modifiée et qu'elle est continuellement examinée par les fonctionnaires du Ministère de la justice et les ministres.

Paragraphe 58, première et deuxième lignes

Remplacer le texte par ce qui suit :

58. M. Broome convient que certaines lois citées au paragraphe 103 du rapport sont rédigées d'une manière étrange; la disposition de l'alinéa 3 vise simplement à ce que

Paragraphe 60

Troisième ligne : au lieu de la loi lire le droit pénal

Quatrième ligne : après action insérer pour dommages

Paragraphe 61, deuxième ligne

Après loi insérer du Territoire de la capitale australienne

Paragraphe 68, deuxième ligne

Au lieu de questions lire réponses

Paragraphe 70, deuxième ligne

Remplacer le texte par ce qui suit :

l'Australie. Il accueille avec satisfaction l'information selon laquelle l'Australie examine la possibilité de faire une déclaration en vertu
